

Inscription

- Le montant de l'inscription est de 50 Euros pour les Professionnels, comprenant la participation à la journée, la documentation du colloque et le déjeuner. Pour les étudiants, la participation au colloque est gratuite (inscription obligatoire).
- Le formulaire d'inscription complété et accompagné du règlement (chèque à l'ordre de l'Agent Comptable de l'UHA) doit être adressé au CERDACC **avant le 18 septembre 2009.**

Formulaire d'inscription joint en annexe.

Renseignements pratiques

Pour tous renseignements pratiques, vous pouvez contacter le **CERDACC: Secrétariat Colloque** :
Campus du Grillenbreit – BP 50568 - 68008 COLMAR Cedex
Tel : 03 89 20 61 84 – Fax : 03 89 20 29 19 - email : cerdacc@uha.fr

Plan d'accès pour le CAMPUS de la Fonderie de Mulhouse

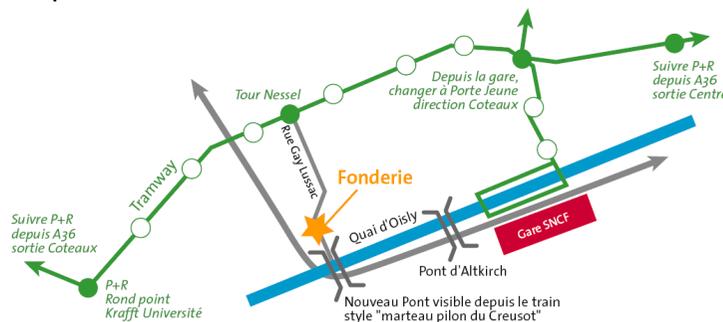
Par la route
autoroute A36,
sortie Mulhouse Centre

Par le train
Campus de la Fonderie
à 5 minutes de la gare de
Mulhouse

Par avion
Aéroport Bâle-Mulhouse (à 30km) puis
navette jusqu'à la gare de Mulhouse



Plans d'accès Campus de la Fonderie



COLLOQUE

Le financement des risques collectifs

Vendredi 25 Septembre 2009
Campus de La Fonderie
16, rue de la Fonderie, 68093 Mulhouse

Organisé par

Centre de **R**echerche sur le **D**roit des **A**ccidents **C**ollectifs et
des **C**atastrophes

Campus du Grillenbreit – BP 50568
68008 COLMAR Cedex
cerdacc@uha.fr

Programme provisoire

9h 30 – 10 h	Accueil des participants	12 h 30	Déjeuner
10 h	<p>Qu'est ce qu'un risque collectif ? David MELLONI, Professeur, Université de Haute-Alsace</p> <p>Le partage du financement : l'exemple des risques sanitaires majeurs Didier RIBES, Professeur, Université d'Aix-Marseille III, GERJC-Louis Favoreu</p> <p>Le recours aux fonds d'indemnisation Hervé ARBOUSSET, Maître de conférences à l'Université de Haute-Alsace, CERDACC</p> <p>L'assurance et les risques collectifs Bertrand PAUVERT, Maître de conférences à l'Université de Haute-Alsace, CERDACC</p>	14h00	<p>Table Ronde : Le recours à l'assurance par les collectivités publiques Débats dirigés par Mme Marie-France FEUERBACH, Professeur, directeur du CERDACC</p> <p>Les marchés publics d'assurance Frédéric ALLAIRE, Maître de conférences à l'Université de Nantes</p> <p>Le rôle des assureurs Un représentant de la SMACL</p> <p>L'attitude des collectivités publiques Sophie POULAIN, Chef du Service Affaires juridiques, Ville de Mulhouse Différents élus locaux feront également part de leur expérience</p>
		16 h	Pause
			<p>Table Ronde : L'autofinancement et la prévision des risques Débats dirigés par M^e David MELLONI, Professeur, Université de Haute-Alsace</p> <p>La provision pour risque Florence NICOUD, Maître de conférences à l'Université de Haute-Alsace, CERDACC</p> <p>Le contrôle du juge des comptes sur les budgets Frédéric GUTHMANN, Magistrat à la CRC d'Alsace</p> <p>Comment estimer les risques à provisionner ? Christian SCHMITT, Directeur des finances du Conseil Général du Haut-Rhin</p> <p>Le point de vue de l'élu local Olivier BECHT, Maire de Rixheim, Magistrat administratif détaché à l'Université de Haute-Alsace</p>

17h - Clôture du séminaire